

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 21 JANVIER 2014

PRESENTS : Mmes ADAM - LAULOM - GIRAUDEAU - BILLARD - MM. BOURCIER -TROGER - PASQUIER – BAROTIN - BLAINEAU – KUHNMUNCH - PATARIN

ABSENT EXCUSE :

Secrétaire de séance : Mr Bernard TROGER

2014-01-01- Tarifs 2014- bar communal

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal qu'il convient de revoir les prix de vente des consommations du bar communal pour 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les prix comme suit :

Suze	1.50 €
Porto	1.50 €
Ricard	1.50 €
Whisky	1.50 €
Pastis	1.50 €
Bière	1.50 €
Soda (orangina, coca cola, perrier)	1.00 €
Vin chaud	1.00 €
Blanc le verre	1.00 €
Rouge le verre	0.60 €
Rosé le verre	0.60 €
Café	0.60 €

Ces tarifs sont applicables à partir du 1^{er} janvier 2014.

2014-01-02 – Tarifs de location de la salle St Pierre / Année 2014

Monsieur le Maire propose les tarifs suivants concernant la location de la Salle St Pierre pour l'année 2014

Pour une personne privée ou manifestations à but lucratif

➤ 60 € pour la petite salle + 10 € de chauffage (période du 01/01 au 14/05/2014 et 15/10 au 31/12/2014)

➤ 120 € pour l'ensemble des 2 salles + 20 € de chauffage (période du 01/01 au 14/05/2014 et 15/10 au 31/12/2014)

Pour une Association

➤ Gratuit lorsque c'est pour une Assemblée Générale ou une réunion.

Cependant il sera demandé 20 € de chauffage (période du 01/01 au 14/05/2014 et 15/10 au 31/12/2014).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les tarifs ci-dessus pour l'année 2014

2014-01-03 – Vente de terre végétale : tarifs 2014

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de maintenir pour l'année 2014 le montant de la subvention accordée aux enfants de la commune participant à des séjours de vacances : « colonie, ruche, classe de découverte, classe de neige, classe de nature ou séjour linguistique » à **9,00 € par jour, pour un maximum de 5 jours subventionnés dans l'année.**

Le montant de la subvention sera versé à l'association organisatrice sur présentation d'un justificatif et viendra en déduction de la participation demandée aux familles.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2014

2014-01-04 – Convention avec le SyDEV pour le déplacement de l'éclairage public dans le cadre de l'aménagement du centre bourg

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de déplacer l'éclairage « Place de l'Eglise » dans le cadre de l'aménagement du centre bourg.

Le SyDEV nous propose une convention dont le montant de la participation est de :
2 650 € TTC

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

2014-01-05 – Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention au titre de la réserve parlementaire effectuée auprès de Mme Sylviane BULTEAU Députée de la Vendée et Conseillère générale.

Les travaux d'aménagement se portent sur la salle St Pierre nouvellement acquise.

Au programme : changement du mode de chauffage et mise aux normes de l'installation électrique, achat de tables et chaises, création de toilettes publiques aux normes PMR.

Ce projet peut bénéficier d'une subvention du Ministère dans le cadre de la « réserve parlementaire » (50 %HT du projet), soit une aide maximum de 10 000 €). L'estimation des travaux étant de **28 866.74 € HT**

Le dossier doit être composé :

- de la délibération correspondante ;
- d'un devis détaillé,
- du courrier de Mme BULTEAU ;
- d'une demande explicative du projet ;
- du coût estimatif détaillé du projet ;
- du plan de financement prévisionnel

Monsieur le Maire propose de solliciter cette subvention. Cette demande a été proposée et inscrite au budget du ministère de l'Intérieur
Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité,

DECIDE :

- 1- **D'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter le Ministère de l'Intérieur de la subvention au titre de la réserve parlementaire
- 2- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Questions diverses

1- Compte rendu de la réunion de chantier du 17 janvier 2014

2- Matériel pour l'adjoint technique

3- Travaux salle st Pierre

4- Randonnée du 16 février 2014-01-22

Le Maire. René BOURCIER
Prochaine réunion de conseil
le 17 février 2014